



Conditions d'inscription aux Passages de grades Saison 2022 – 2023

Les examens et les stages préparatoires sont à huis clos.

Pièces obligatoires à fournir

- Photocopies des deux premières pages du passeport sportif (pages d'identité)
- Historique des licences ou attestations individuelles (délivrés par le club), soit :
 - 3 licences pour le 1^{er} Dan, dont la saison en cours
 - 2 licences pour le 2^{ème} Dan, dont la saison en cours
 - 3 licences pour le 3^{ème} Dan, dont la saison en cours
 - 4 licences pour le 4^{ème} Dan, dont la saison en cours
- Attestation du club (seulement pour les 1ers dan)
- Photo d'identité récente àagrafer sur la fiche d'inscription
- Chèque de 50 €, à l'ordre de : Comité de Paris de Karaté

TEMPS DE PRATIQUE entre chaque passage de grades pour les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e Dan

1^{er} Dan : 3 années de pratique

2^e Dan : 2 ans de pratique de date à date entre le passage du 1^{er} Dan et celui du 2^{ème} Dan

3^e Dan : 3 ans de pratique de date à date entre le passage du 2^{ème} Dan et celui du 3^{ème} Dan

4^e Dan : 4 ans de pratique de date à date entre le passage du 3^{ème} Dan et celui du 4^{ème} Dan

ENVOI DES DOSSIERS D'INSCRIPTIONS

➤ **Voir le calendrier annuel des inscriptions sur le site du Comité de Paris**

Il est recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour envoyer le dossier

Tout dossier reçu incomplet ou après la date de clôture sera refusé

Le dossier complet doit parvenir uniquement par courrier à l'adresse suivante : Comité de Paris de Karaté Passages de grades - 2 bis rue Henri Regnault – 75014 PARIS (**le cachet de la poste faisant foi**)
(pas de chronopost ni de dépôt direct dans la boîte aux lettres ou sous la porte)

RAPPEL – Pour s'inscrire, le candidat doit être en possession d'un passeport valide, c'est-à-dire délivré moins de 8 ans avant la date du passage.

**ATTENTION : À compter de la session de mai 2023, les convocations sont envoyées par mail :
Il faut obligatoirement renseigner votre adresse mail sur la fiche d'inscription.**

Bonification en temps de pratique : joindre la décision favorable de la CSDGE au dossier

Téléchargement du calendrier annuel des inscriptions, de la fiche d'inscription, des conditions d'inscriptions et du temps de pratique et âges plancher sur : www.ffkarate.fr/liguepariskarate - rubrique « GRADES »

Nous vous demandons instamment de bien vouloir porter une attention particulière quant à la constitution de votre dossier et de veiller à présenter des documents corrects, au format 21 x 29,7 cm (ne pas faire de découpe à la taille des documents), avec la fiche d'inscription (celle-ci devant être remplie lisiblement avec toutes les rubriques renseignées) afin d'en faciliter le contrôle, réduire le temps de traitement et éviter toute erreur ou relance.